

Chronique économique

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU CLAM

R.M. CADILLAT

L'assemblée générale du CLAM s'est tenue le 9 février et les jours suivants à Valence, Espagne.

Lors de la réunion du Comité Directeur, le Président VILARDI souhaita la bienvenue aux délégués des sections nationales des pays producteurs et consommateurs d'Allemagne fédérale, d'Espagne, de France, d'Italie, d'Israël, du Maroc, de Tunisie, de Turquie.

M. DE MIGUEL, au nom de la délégation espagnole, remercia les représentants d'avoir accepté de tenir leur assemblée générale à Valence. En effet, elle avait été primitivement prévue en octobre à Rome, et avait été retardée par suite des circonstances. Seule la Commission économique avait pu se réunir à cette époque.

Le Secrétaire général, M. FERRERO, rendit compte de la situation financière, fit des propositions de modification d'ordre réglementaire et présenta le projet de budget 1975-1976.

Le Comité Directeur examina le problème du renouvellement du bureau et de sa composition, à soumettre à l'Assemblée générale.

Le Président DE MIGUEL proposa de créer une commission d'information sur la consommation afin de mieux tenir au courant la production de l'évolution de la demande, tant du point de vue statistique, que variétal et financier. Cette suggestion fut favorablement accueillie. Ce serait en somme une sous-commission économique, Mais il sera nécessaire d'établir un programme, et d'en étudier l'aspect financier. Il est décidé qu'un projet sera élaboré et discuté lors de la prochaine réunion du Comité directeur au mois de juin.

La Commission d'agronomie, après avoir approuvé le procès-verbal de la dernière réunion, tiré les conclusions du 9ème Congrès du CLAM et établi son budget, décida de se réunir en Sicile au printemps prochain pour étudier les problèmes de l'irrigation, du « mal secco ».

La Commission d'industrie, après avoir entendu les propositions de son Président M. SAFINA, étudia la façon de rendre plus souple et plus efficace son fonctionnement pour obtenir une connaissance plus précise de la situation de la production, du commerce, de la conjoncture des produits transformés dans l'intérêt de l'agrumiculture. M. CADILLAT, secrétaire économique de cette commission, présenta les résultats de l'enquête entreprise après les décisions de la dernière assemblée et fit le bilan de la situation des importations de jus de fruits et d'huiles essentielles dans la CEE pour les onze premiers mois de 1975. Il apparaît une légère augmentation pour les jus d'orange, et une régression notable pour les jus de citron et de pommelo par rapport à l'année précédente.

M. IRANZO, en tant que secrétaire technique, fit part de l'évolution des méthodes d'analyse, des publications parues et à paraître sur ce problème concernant la détermination de l'acide citrique, des caroténoïdes et des substances amères. Il donna des indications sur les jus d'orange vendus en bouteilles dans les pays européens non producteurs de jus d'agrumes, sur leur qualité et leur valeur, ainsi que sur la composition des jus d'oranges commercialisés. Il rendit compte des échanges d'information avec la FAO.

La Commission économique procéda à une mise à jour des prévisions d'exportations mensuelles par pays, faites lors de sa réunion à Rome, et examina la situation depuis le début de la campagne. Son secrétaire, M. WYTRANT, a présenté la situation de l'exportation vers l'Europe en scindant les expéditions par groupe de pays destinataires : l'Europe occidentale, l'Europe orientale et les pays hors d'Europe. Il a souligné que cette année le Maroc avait pris une grande part dans l'approvisionnement en agrumes du marché soviétique : sur un tonnage global de 571.000 tonnes destinées à l'Europe orientale et aux pays non européens, 220.000 tonnes de cette provenance seront livrées à l'URSS. A fin janvier, 574.000 tonnes de mandarines, clémentines, satsumas avaient été exportées (597.000 ton-

nes primitivement prévues), en augmentation sur les campagnes précédentes : 552.000 tonnes en 1974/75, 562.000 tonnes en 1973/74. Pour les oranges, un million de tonnes ont été exportées sur les 2.522.000 prévues. Ce chiffre est comparable à celui de la campagne précédente, mais celle de cette année se prolongera : 205.000 tonnes seront expédiées en mai contre 141.000 tonnes en 1974/75, et 43.000 tonnes en juin contre 13.000 tonnes en 1974/75. C'est le fait important de cette campagne qui influencera ou sera influencé par la mise en place et la vente ou la mévente des agrumes de l'hémisphère sud.

L'Assemblée générale, après le compte rendu des travaux de chaque commission, élit à l'unanimité pour Président du CLAM, M. NEJJAI, qui a déjà occupé avec grande compétence cette fonction. M. DE MIGUEL a été désigné par acclamations président de la Commission économique, et M. BLONDEL dirigera à nouveau pendant deux ans la

Commission agro-technique, y apportant son dynamisme et sa grande connaissance des problèmes agrumicoles. Israël prendra la présidence de la Commission d'Industrie et l'Italie celle des Finances. Les délégations nationales de ces deux pays feront connaître ultérieurement les personnalités responsables.

L'Assemblée approuva les compte-rendus moral et financier, ainsi qu'un projet de sous-commission de la consommation. Ce projet sera débattu lors de la prochaine réunion du Comité central et présenté à la prochaine Assemblée générale.

Au cours de ces journées, les délégués visitèrent les installations d'emballage et d'exportation de la Société PASCUAL Frères, dans la zone de production du nord de Valence. Ils visionnèrent les films publicitaires faits par l'Espagne et Israël.

ANANAS

MEXIQUE.

La production mexicaine pour 1975 est évaluée à 262.000 tonnes, dont 157.200 tonnes pour l'état d'Aaxaca et 96.900 tonnes pour l'état de Vera-Cruz. Les surfaces en rapport sont de 8.375 ha.

Sur le tonnage récolté, 60.000 tonnes ont été livrées à l'industrie de la conserve contre 75.000 tonnes en 1974. Deux usines représentent 67 p. cent de l'industrie de la conserve d'ananas. Elles ont produit 15.000 tonnes de

conserves et 6.000 tonnes de jus. Au cours de cette année, les exportations de conserves se sont élevées à 13.000 tonnes, en diminution de près de 20 p. cent par rapport aux années précédentes.

Bien que le prix payé aux producteurs ayant passé contrat avec l'industrie ait été en augmentation de 20 p. cent, soit 48 dollars la tonne (0,21 F/kg). Il a été loin d'atteindre le prix de l'ananas frais de 0,35 F/kg. Ce qui est une des raisons de la diminution des livraisons à l'industrie.

Source : Foreign Agriculture, décembre 1975.

